

Victor Ferry et Benoit Sans

## **Rabatel, Alain. 2008. *Homo Narrans, pour une analyse énonciative et interactionnelle du récit.* (Limoges : Lambert-Lucas)**

- 1 En quelques années, le nom d'Alain Rabatel est devenu incontournable sur la question complexe du point de vue dans le champ des études sur la narration. Après des ouvrages comme *Une histoire du point de vue* (1997), *La construction textuelle du point de vue* (1998), ou encore *Argumenter en racontant* (2004), *Homo narrans* fait figure de pierre angulaire dans une carrière déjà ample. Ce qui se présente comme un recueil d'articles est plus qu'une synthèse rétrospective : Rabatel pose ici les bases de l'objectif qu'il cherche à atteindre depuis dix ans, à savoir une tentative de conciliation et d'intégration mutuelle des différents domaines dans lesquels il s'est distingué. L'ouvrage est composé de deux tomes, qui représentent deux grands axes complémentaires des investigations pluridisciplinaires menées par Rabatel sur des textes littéraires ou non-littéraires : le premier souligne et illustre les apports des recherches sur l'énonciation, le second est consacré à la dimension dialogique.
- 2 Dès les premières lignes du premier volume, Rabatel plaide pour une approche polyvalente, énonciative et interactionnelle, du point de vue (PDV), qui articule des spécialités aussi variées que la narratologie, la linguistique, la sémiotique, la rhétorique et l'herméneutique. Dans une volonté nette de dépasser les limites du structuralisme, Rabatel décloisonne les catégories de mode, de voix, de discours rapporté proposées par Genette ; il récuse l'idée d'un sujet unique, immanent, vide de contenu et omniscient, que traduit la notion de focalisation zéro, au profit d'une redéfinition de la *mimesis* narrative et d'une réhabilitation de la subjectivité toujours présente de l'auteur. La prise en compte de l'énonciation, de l'acte de narration, au même titre que celle de l'énoncé, ajoute encore une dimension pragmatique et cognitive à l'étude du récit, désormais conçu comme une « re-présentation » multipliant les perspectives. Elle permet d'aller plus loin dans l'intégration des perceptions, des passions, et surtout de faire le lien avec l'étude de l'argumentation.
- 3 C'est au pôle énonciatif du PDV que Rabatel dédie plus particulièrement ce premier tome. Il pose les jalons de sa vaste entreprise dans l'introduction et dans les deux premiers chapitres, avant d'illustrer certaines propriétés remarquables du PDV. Un bref historique des notions fondamentales de la linguistique énonciative vient d'abord nourrir sa réflexion sur la narration. La différence entre énonciateur et locuteur, que l'on doit à Ducrot, celle qui s'établit entre actualisation déictique et modale, héritée de Benveniste, la notion d'hétérogénéité discursive due à Authiez-Revuz, les positions énonciatives, les travaux de Maingueneau, de Charolles, et la sociologie d'E. Goffman – pour ne citer qu'eux – constituent des points d'appui qui aident à une meilleure compréhension des relations qui s'instaurent à l'intérieur du récit. Ainsi, Rabatel mène une enquête approfondie sur les variations de la prise en charge (assumer ou récuser un contenu propositionnel) : la prise en compte, l'imputation, l'accord, le désaccord, ou encore le non-engagement, c'est-à-dire la délicate et rare position de neutralité. Ces investigations conduisent à identifier un énonciateur-locuteur principal, des énonciateurs seconds, des perspectives intérieures et extérieures, qui n'apparaissent parfois que dans des « îlots textuels », un mot ou une portion de texte qui traduit le point de vue d'un autre. En excellent connaisseur des phénomènes micro-linguistiques, Rabatel reste constamment attentif, au travers de chaque exemple, à la question de l'expression : il guette scrupuleusement les marques externes (« selon », « d'après ») et internes (dénominations, sémantisme des verbes, temps, aspect, etc.) du PDV, de l'altérité, dans des énoncés embrayés ou désembrayés.

Tout énoncé suppose au moins un locuteur-énonciateur, tout énoncé, en tant que combinaison d'un *dictum* et d'un *modus* est l'expression d'un PDV (78). Mais il est aussi vrai que « Tout point de vue ne se limite pas à rapporter purement et simplement une vision, un événement, une analyse : percevoir, c'est en réalité toujours déjà faire percevoir, et donc diriger les interprétations selon l'origine percevante » (110).

4 À partir d'un réexamen des mécanismes de mise en focus narrative (mise en évidence de certains contenus, distincte de la focalisation discursive) et d'empathie (présentation des informations à partir du point de vue d'un acteur), Rabatel rassemble les conceptions narratives, énonciatives et argumentatives du PDV. Il décline cette notion en trois modalités complémentaires, qui dépendent, entre autres, des critères précités et du mode de donation du référent.

- Le *point de vue représenté (montré)*, se rapprochant du discours indirect libre, livre, de manière assez étendue, les perceptions et pensées subjectives d'un l'énonciateur-focalisateur percevant.
- Le *point de vue raconté (embryonnaire)* transmet les perceptions d'un personnage sans que ce dernier ne soit le véritable focalisateur, sans entrer davantage dans l'intériorité du personnage, c'est-à-dire sans la représenter.
- Le *point de vue asserté* correspond à peu près au discours rapporté, à l'opinion manifestée ou à la thèse : il s'agit des paroles de personnages ou de jugements explicites du narrateur.

5 Nous retiendrons trois points forts de la refonte globale du PDV proposée par Rabatel.

6 1) On assiste à une revalorisation de la figure de l'auteur-narrateur en prenant acte de la diversité du sujet (co-acteur, hétérogène et polyphonique) sans pour autant renoncer à l'appréhender dans son unicité. Rabatel défend l'existence d'une authentique perspective auctoriale, dont l'expression est souvent indirecte, immiscée dans le PDV des personnages. L'auteur est un sujet qui raconte des histoires à un auditoire : son image, sa subjectivité, se construisent par ajustements successifs au fil du texte et des interactions. En tant que responsable de la scène énonciative, l'auteur est « l'homme aux multiples points de vue », qui donne vie aux acteurs, mais est aussi capable de se mettre à leur place.

7 2) Corollaire du point précédent, l'auteur-narrateur n'est plus le centre unique de l'attention du chercheur, il n'existe que par rapport à autrui. Dans le cadre d'une approche pragmatique qui s'intéresse autant au *dicere* qu'au *dictum*, une importance et un rôle accrus sont en effet accordés au(x) lecteur(s) et aux autres instances du récit, qui, en position de co-, sur- ou sous-énonciateurs participent pleinement de la construction du sens et à la « re-présentation » narrative. La relation de l'auteur avec les personnages qu'il met en scène, les liens et tensions entre les divers points de vue, peuvent influencer le lecteur selon des modalités qui échappent parfois à l'intentionnalité du scripteur. L'étude du PDV permet d'affranchir le texte, qui se conçoit comme une structure autonome.

8 3) Dans la lignée d'E. Danblon (2002), qui étudie l'émergence de la rationalité dans une perspective naturaliste, Rabatel invite à repenser les rapports entre narration et argumentation. Le PDV est une zone d'interface entre ces deux activités langagières fondamentales que sont la narration et l'argumentation et dont les ressources sont exploitées conjointement. Les types de PDV sont des sortes « d'agents doubles qui masquent leur fonction argumentative dans le récit qu'ils construisent pour mieux contribuer à la construction dirigée des interprétations, et qui tempèrent le caractère par trop contraignant des argumentations par des stratégies narratives en apparence plus libérales » (104). La véritable force du PDV est donc de proposer sans imposer (33), de suggérer des inférences, de convoquer des opinions doxiques (*topoi*). Le PDV peut orienter le récit et influencer la vision du lecteur, mais sans l'appareil d'un étayage argumentatif classique et logique. On retrouve là la notion de dimension argumentative proposée par Ruth Amossy (2000).<sup>1</sup> Une habile utilisation des différents PDV, de leurs

caractéristiques propres mises à la disposition du scripteur, permet de dissimuler la présence de l'auteur-narrateur, de donner à la subjectivité les contours de l'objectivité, de créer un « comme si » d'incontestabilité : celui-ci endort la méfiance d'un lecteur rendu bienveillant, dans une situation présentée comme non-problématique. La mise en perspective accentue le processus d'identification. On comprend très vite la charge pragmatique considérable des PDV et la redoutable efficacité rhétorique des « effets de point de vue » qu'ils peuvent produire. C'est à cette dimension argumentative indirecte, et souvent implicite, des PDV que sont également consacrés les derniers chapitres de la première partie du volume. Rabatel illustre son propos en étudiant avec la minutie du linguiste le rôle et les valeurs des présentatifs (« c'est », « il y a », « voici », « voilà »), des connecteurs temporels (« mais », « cependant », « alors », « maintenant », « et ») ou encore de l'agencement des énoncés. Les deux dernières enquêtes montrent en particulier comment le PDV et la persuasion peuvent s'appuyer sur la logique *post hoc ergo propter hoc* du récit. L'ordre (antéposition / postposition) des énoncés à l'imparfait et au passé simple a par exemple une influence sur la valeur sémantique, et donc sur l'interprétation, de l'énoncé statique qui, en fonction de la saillance plus ou moins grande du PDV, sera tantôt ressenti comme une perception, un commentaire, voire une cause prévisionnelle ou une motivation.

- 9 La seconde partie du volume adopte une démarche empirique reprenant quelques éléments clés de la stratégie narrative, décrite dans la section théorique, et de ses effets sur l'interprétation. Rabatel propose d'abord une série d'analyses d'extraits de la Bible. La relecture du combat de David contre Goliath tient lieu de synthèse : on y voit apparaître les différents types de point de vue, on y observe les interactions, les jeux de contraste entre les perspectives des acteurs, et une argumentation indirecte qui présente David comme l'inévitable successeur au trône d'Israël. Rabatel s'attaque également aux nouvelles de Maupassant et décortique entre autres les postures énonciatives (rapports de dominance) dans le genre illustré par *La confiance*. Citons encore, au terme de ce premier florilège d'études de cas, l'étude des effets des fréquences singulatives et itératives dans d'autres morceaux choisis de littérature (en particulier, *Un balcon en forêt* de Gracq et de *L'homme qui rit* d'Hugo), à l'occasion desquels Rabatel revient sur la distinction entre l'étendue (quantité d'informations fournies) et la profondeur (qualité du savoir, qui excède la perception de l'observateur donné) de la perspective.
- 10 Après un premier tome centré sur la définition du PDV, l'approche linguistique et l'expression de la perspective auctoriale, le second tome montre l'intérêt d'une approche énonciative et interactionnelle pour approfondir l'étude du dialogisme et de la polyphonie dans le récit.
- 11 Dans cette riche entreprise, le chapitre 4, portant sur les formes d'expression de la pré-réflexivité dans le discours indirect libre et dans les points de vue représentés ou embryonnaires, nous a semblé particulièrement représentatif de la méthode de Rabatel et des apports de son ouvrage. Dans ce chapitre, il revient sur un des aspects controversés de son approche du PDV, à savoir l'inclusion du PDV dans la famille des discours rapportés. Rabatel est conscient du bien-fondé d'une séparation sémantique entre le discours indirect libre (DIL) qui exprimerait des pensées et/ou des paroles et le PDV qui exprimerait des perceptions. Pourtant, une telle séparation ne permet pas de rendre compte de l'ensemble des phénomènes linguistiques observables. Rabatel le prouve en s'appuyant notamment sur une description issue d'*Archipel* de Michel Rio dans laquelle il est quasiment impossible d'établir une distinction stylistique entre ce qui relève des perceptions et ce qui relève des pensées (327-28). Il en conclut qu'il n'y a pas de différence sémantique nette entre PDV et DIL, les deux procédés pouvant contribuer à l'expression linguistique de pensées pré-réflexives en contexte d'effacement énonciatif. Partant, nous pouvons faire deux remarques sur la dynamique en œuvre dans ce second tome :

- 12 1) Pour ce qui est de la méthode, l'auteur s'intéresse à l'étude de phénomènes linguistiques ténus. Cela est dû à la finalité de sa démarche, qui n'est pas une contestation pure et simple des cadres théoriques en vigueur mais une invitation à les repenser au regard de certains constats empiriques. En l'occurrence, si le PDV peut être inscrit dans la famille des discours représentés, il doit être situé à sa marge. Dans cette optique, Rabatel consacre une partie de son chapitre 4 à l'étude de phénomènes syntaxiques qui révèlent des « mixtes » de paroles et/ou de pensées et de perceptions, témoignant de la proximité entre PDV et DIL. Il s'intéresse en particulier aux enchaînements temporels (plus que parfait + imparfait ou indicatif présent + indicatif présent) pour montrer que la relation entre PDV et discours indirect libre gagne à être comprise sous l'angle d'un *continuum* qui va de la pré-réflexivité à la réflexivité, plutôt que selon une dichotomie entre perception et énonciation.
- 13 2) Pour ce qui est du cadre théorique dans lequel Rabatel inscrit ses analyses, nous pouvons voir ici l'expression de son parti pris en faveur d'une approche moniste de la langue. La contestation d'une inscription du PDV dans la famille des discours rapportés repose en effet principalement sur une approche de ces procédés en ce qu'ils introduisent des phénomènes de mélanges de voix au sein des textes. Les rapprochements que Rabatel peut établir entre PDV et DIL se justifient dès lors que l'on procède à un double élargissement du cadre d'analyse : en élargissant le concept de discours rapporté à celui de discours représenté et en considérant qu'il ne participe pas seulement de phénomènes de mélanges des voix mais également de phénomènes de mélanges d'espaces mentaux. En d'autres termes, Rabatel entend mettre l'accent sur la dimension cognitive des procédés d'effacement énonciatifs. Il légitime ce parti pris lorsqu'il constate que « dès qu'on sort des cadres bien balisés des énoncés au DD [discours direct], il est très difficile de dire où passe la frontière entre énonciateurs, *a fortiori* entre procédés perceptuels et procès mentaux » (353).
- 14 Plus généralement, c'est cette approche moniste de la langue qui est à l'origine du renouvellement des analyses que Rabatel propose au fil de son ouvrage. Comme nous l'avons noté plus haut, cette approche peut le conduire à s'intéresser à des phénomènes linguistiques ténus : marques de la pré-réflexivité dans les discours indirects libres ou encore, dans la dernière partie de l'ouvrage, aux procédés discrets par lesquels le narrateur peut intervenir pour modifier le point de vue de ses personnages et faire valoir le sien propre (ce qui contribue à brouiller les frontières traditionnelles entre narration et argumentation). Le lecteur pourrait alors formuler une critique, en pointant le fait qu'une mise en question des cadres conceptuels établis par l'étude de phénomènes marginaux, échappant aux classifications, peut conduire à une érosion de la capacité même à théoriser les phénomènes linguistiques. L'ouvrage de Rabatel est cependant traversé par un fil rouge théorique, via le concept d'*Homo Narrans*. Il faut comprendre ce concept comme une volonté, sans cesse réaffirmée, de retrouver l'homme (être de pensées et de paroles, usant du langage comme un outil de co-construction vis-à-vis du monde qui l'entoure) derrière ses écrits. C'est en étant conscient de ce parti pris qu'il convient d'aborder les pistes que propose Rabatel pour renouveler l'analyse des phénomènes de dialogisme et de polyphonie, les relations entre le narrateur et ses personnages et les procédés d'argumentation indirecte dans les récits. Voici maintenant quelques apports que nous retiendrons de l'approche par l'*Homo Narrans* pour les objets d'étude précités :
- 15 1) Pour ce qui est de la relation entre dialogisme et polyphonie, l'étude de l'œuvre de Bakhtine (chapitre 1) permet d'aborder ces deux notions moins comme relevant de logiques distinctes, que comme deux facettes complémentaires pour cerner les enjeux de l'hétérogénéité discursive. Rabatel envisage notamment d'établir un pont entre les deux notions par le biais du concept de dialogisation : « le concept de *dialogisation*, que l'on retrouve tant à propos de la polyphonie et du dialogisme, loin d'être une sophistication inutile, permet de comprendre que c'est toujours le même processus anthropologique qui est en jeu, appréhendé sous des dimensions différentes » (380). Dès lors que l'on aborde les phénomènes de polyphonie et

de dialogisme dans une perspective interactionnelle du récit (entre l'auteur et le monde, entre l'auteur et ses personnages et entre le lecteur et le texte), le lecteur peut être considéré comme « un troisième dans le dialogue » qui, par le processus de *dialogisation*, brouille les frontières entre dialogisme et polyphonie.

16 2) Pour ce qui est du rapport du narrateur à ses personnages, il s'agit de montrer que cette problématique ne peut se satisfaire d'une répartition nette des rôles : « construire les personnages, c'est aussi, du même mouvement, construire une voix qui les fait être » (488). Par conséquent, si les personnages peuvent, par leurs propos ou leurs actions, acquérir une certaine autonomie, ils continuent d'entretenir une relation, dont la hiérarchie est difficile à établir, avec la voix du narrateur. Rabatel s'intéresse notamment aux phénomènes de « belligérance » : « Dans ces diverses situations, le conflit opère durablement, sans annihiler l'une ou l'autre des perspectives : c'est pourquoi nous préférons mettre en avant un phénomène de mise en résonance des PDV plutôt que de neutralisation des perspectives » (496). Cette partie est également traversée par la problématique des implications de l'étude de la complexité de la relation entre le narrateur et ses personnages sur le statut du Sujet. Le phénomène de *dialogisation*, faisant intervenir le lecteur comme un « troisième dans le dialogue », peut participer d'une mise en question de l'unicité du sujet narrant : « En dernière analyse, le lecteur peut toujours mettre en cause la voix du narrateur, s'il juge que ce dernier instrumentalise ses personnages en les réduisant à une mention qui selon lui, fait violence à la dynamique du vivant » (494). Si le lecteur donne, finalement, une autonomie aux personnages qui dépasse ce qui est anticipé par le narrateur, faut-il y voir une atteinte irrémédiable à l'unicité du sujet ? Pas si, comme Rabatel, on considère le sujet, dans une perspective pragmatique, autant pour ce qu'il raconte qu'en ce qu'il raconte. C'est donc bien l'*Homo Narrans* que nous retrouvons en arrière plan de ces analyses.

17 3) Dans la dernière partie, Rabatel se met en quête des traces du PDV du narrateur dans les procédés d'effacement énonciatifs. La mise en avant de ces traces est possible dès lors que l'on disjoint le locuteur et l'énonciateur : « le silence du locuteur n'implique pas le silence de l'énonciateur » (581). Dans le chapitre 10, Rabatel s'intéresse en particulier aux effets argumentatifs indirects des évidences perceptuelles. A la suite de J.-M. Adam, d'Authier-Revuz ou de Charaudeau, il montre en quoi l'argumentation par les faits révèle, en définitive, des valeurs et des raisonnements communs. Or, il existe un écart, presque nécessaire, entre la vision que partagent l'auteur et le lecteur et ce que l'on pourrait qualifier de réalité objective. C'est dans cet écart qu'interviennent des effets argumentatifs indirects d'autant plus forts qu'ils ne sont généralement pas perçus : « l'argumentation, se donnant la forme de perceptions délocutés, donc déconnectées de la subjectivité (apparemment, du moins, mais cette apparence est essentielle), en devient plus propositive qu'impositive. Ce type de démarche ne cherche pas à démontrer mais à montrer une situation. Elle repose sur le « comme-si », et, spécifiquement, sur le rôle des « évidences sensibles », présentées comme des évidences pour autrui puisque le locuteur les évoque comme indépendamment de lui » (592).

18 A la lecture de cette dernière section de l'ouvrage, on pourrait se demander ce qui pousse Rabatel à rechercher une influence argumentative de l'auteur même là où, pour le dire simplement, nous l'attendons le moins. C'est encore une fois par le passage à une approche interactionnelle du récit que l'auteur donne de la pertinence à son entreprise : « on ne saurait oublier que l'effacement énonciatif, comme l'effacement argumentatif d'ailleurs, ne sont que des simulacres [...] C'est pourquoi on ne peut pas ne pas rencontrer la question du dialogisme, y compris à travers les phrases sans paroles que sont les PDV représentés et racontés objectivants ou doxiques » (582). D'une manière générale, les analyses que Rabatel propose dans cette partie sont d'une grande valeur pour questionner les modalités de l'argumentation : il s'agit d'aller au-delà d'une argumentation définie comme une interaction consensuelle et, de surcroît, le plus souvent entre des individus conscients et consentants.

L'étude des procédés d'argumentation indirecte dans les textes permet de prendre conscience que « si la recherche du débat et de l'accord, de l'élaboration en commun d'une réponse argumentée représente bien un objectif estimable des relations humaines, il est non moins vrai qu'on observe fréquemment des interactions nettement plus conflictuelles, qui rentrent mal dans ce schéma » (590). Ce constat, agrémenté par l'analyse de phénomènes empiriques (tels que les effets pragmatiques de sous- et sur-énonciation dans les discours représentés) donne une grande actualité au travail de Rabatel. Par exemple, l'hypertrophie du marketing, dans des domaines parfois insoupçonnables, et l'omniprésence des médias, font que nous sommes, en tant que citoyens, constamment confrontés à des discours argumentatifs prenant la forme de discours informatifs. L'apport de la linguistique énonciative à la narratologie, l'approche dialogique et interactionnelle, l'articulation pluridisciplinaire qu'illustre *Homo Narrans*, permettent de déceler et de mieux comprendre la dimension pragmatique et la valeur persuasive de l'expression narrative. Les effets de point de vue, l'effacement de la source énonciative, la non-problématisation et l'autorité du narrateur sont autant de procédés mis au service d'agents potentiels.

- 19 En l'absence d'une conclusion générale, il serait tentant, pour le lecteur fermant l'ouvrage, de douter de la capacité de l'auteur à « boucler » une théorie qui, depuis ses premiers travaux, semble toujours se construire et s'élargir davantage. Or, une lecture plus attentive permet de voir que les éventuelles limites des cadres théoriques exposés par Rabatel, ou leur absence, révèlent le plus souvent la marque d'une pensée globale et cohérente : la complexité d'un concept aussi vaste que le point de vue est le prix à payer pour le rapprochement opéré avec la réalité des phénomènes linguistiques.

---

### Notes

1 Voir également Danblon et al., 2006, *Argumentation et narration*, Bruxelles, Editions de l'Université.

---

Rabatel, Alain. 2008. *Homo Narrans, pour une analyse énonciative et interactionnelle du récit*. (Limoges : Lambert-Lucas, Coll. « Linguistique »), 2 vol., 690 p., ISBN 9782915806816

### Pour citer cet article

Référence électronique

Victor Ferry et Benoit Sans, « Rabatel, Alain. 2008. *Homo Narrans, pour une analyse énonciative et interactionnelle du récit*. (Limoges : Lambert-Lucas) », *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], n° 4 | 2010, mis en ligne le 15 avril 2010. URL : <http://aad.revues.org/index839.html>

---

**Victor Ferry**

ULB, GRAL

**Benoit Sans**

ULB, GRAL

---

### Droits d'auteur

Tous droits réservés